

A2 FROMENTAL
Société civile au capital de 696 140 euros
Siège social : 21 rue Fabre d'Eglantine
75012 PARIS
841007677 RCS PARIS

DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
DU 27 FÉVRIER 2025

Les soussignés :

- Madame Sophie FROMENTAL, épouse CANTIN
 - titulaire de 200 parts sociales en pleine propriété
 - titulaire de 231 846 parts sociales en nue-propriété
- Monsieur Alain FROMENTAL,
 - titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
 - titulaire de 1 139 parts sociales en usufruit
- Madame Anne CLAIR, épouse FROMENTAL ,
 - titulaire de 1 part sociale en pleine propriété
 - titulaire de 694 399 parts sociales en usufruit
- Monsieur Antoine FROMENTAL,
 - titulaire de 200 parts sociales en pleine propriété
 - titulaire de 231 846 parts sociales en nue-propriété
- Madame Fanny FROMENTAL, épouse FROMENTAL,
 - titulaire de 200 parts sociales en pleine propriété
 - titulaire de 231 846 parts sociales en nue-propriété

Détenant ensemble la totalité des 696 140 parts sociales et agissant en qualité de seuls associés de la société A2 FROMENTAL conformément à l'article 1854 du Code civil,

Ont pris à l'unanimité les décisions portant sur :

- Modification des statuts suite à la réalisation de la donation-partage du 17 décembre 2024,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Les associés constatent la donation-partage réalisée le 17 décembre 2024 devant Maître Maël VIARD, notaire à QUETIGNY, d'une partie des parts sociales de la société appartenant à M. et Mme Alain et Anne FROMENTAL, à leurs enfants, tous associés,
Et décident à l'unanimité que l'article 7 des statuts sera, de plein droit, remplacé par les dispositions ci-après :

« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 696.140 euros.

Il est divisé en 696.140 parts de 1 euro nominal chacune, numérotées de 1 à 696.140, attribuées aux associés en proportion de leurs apports, à savoir :

- | | |
|--|----------------------------|
| ➤ Madame Anne FROMENTAL, à concurrence de | |
| ➔ 1 part en pleine propriété | 1 part en pleine propriété |
| ➔ 694.399 parts en usufruit | 694 399 parts en usufruit |
| Numérotées 1, puis de 2 à 694 400 | |
| ➤ Monsieur Alain FROMENTAL, à concurrence de | |
| ➔ 1 part en pleine propriété | 1 part en pleine propriété |
| | 1.139 parts en usufruit |

→ 1.139 parts en usufruit
Numérotées 694.401, puis de 694.402 à 695.540

- | | |
|--|--|
| <p>➤ Madame Sophie FROMENTAL, à concurrence de
→ 200 parts en plein propriété
→ 231.846 parts en nue-propriété
Numérotées 695.541 à 695.740, puis 2 à 231.847</p> <p>➤ Monsieur Antoine FROMENTAL à concurrence de
→ 200 parts en plein propriété
→ 231.846 parts en nue-propriété
Numérotées 695.741 à 695.940, puis 231.848 à 463.693</p> <p>➤ Madame Fanny FROMENTAL à concurrence de
→ 200 parts en plein propriété
→ 231.846 parts en nue-propriété
Numérotées 695.941 à 696.140, puis 463.694 à 694.400
et 694.402 à 695.540</p> | <p>200 parts en plein propriété
231.846 parts en nue-propriété</p> <p>200 parts en plein propriété
231.846 parts en nue-propriété</p> <p>200 parts en plein propriété
231.846 parts en nue-propriété</p> |
|--|--|

Les associés déclarent que ces parts sont réparties entre eux dans les proportions ci-dessus indiquées et qu'elles sont toutes souscrites et libérées intégralement s'agissant des parts résultant des apports en nature, étant précisé que s'agissant des parts résultant des apports en numéraire, celles -ci seront libérées sur appel de la gérance et au plus tard le 31 décembre 2018. »

SECONDE DECISION

Les associés donnent unanimement tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes décisions pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'ensemble des associés.

Alain FROMENTAL

Signé par Alain FROMENTAL
Le 04/03/25

ID: tx_weMPlxoMoWJ0

Signed with
Universign

Antoine FROMENTAL

Signé par Antoine FROMENTAL
Le 04/03/25

ID: tx_weMPlxoMoWJ0

Signed with
Universign

Fanny FROMENTAL

Signé par Fanny FROMENTAL
Le 05/03/25

ID: tx_weMPlxoMoWJ0

Signed with
Universign

Sophie CANTIN

Signé par Sophie CANTIN
Le 18/03/25

ID: tx_weMPlxoMoWJ0

Signed with
Universign

Anne FROMENTAL

Gérante

Signé par Anne CLAIR épouse FROMENTAL
Le 04/03/25

ID: tx_weMPlxoMoWJ0

Signed with
Universign